



# Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.237/NC/1 4 octobre 1994

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION D'UNE CONVENTION-CADRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

RESUME ANALYTIQUE

DE LA

COMMUNICATION NATIONALE

DU

#### ROYAUME-UNI

soumise en application des articles 4 et 12 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

En application de la décision 9/2 du Comité, le secrétariat intérimaire met à disposition dans les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, les résumés analytiques des communications nationales soumises par les Parties visées à l'annexe I.

Des exemplaires de la communication nationale du Royaume-Uni peuvent être obtenues auprès de :

HMSO Publications Centre
PO Box 276, Londres, SW8 5DT
Tél.: (44-71) 873-9090

#### ROYAUME-UNI

#### Introduction

- 1. Ci-après est présenté le résumé analytique de la communication initiale soumise par le Royaume-Uni en application de l'article 12 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (dénommée ci-après "la Convention").
- 2. Le Royaume-Uni a signé la Convention en juin 1992 et l'a ratifiée en décembre 1993. Le rapport du Royaume-Uni a été publié en janvier 1994 et présenté à la neuvième session du Comité intergouvernemental de négociation (CIN). Le rapport, intitulé "Climate Change: The UK Programme", expose le programme de mesures que le Royaume-Uni entend appliquer en tant que pays développé Partie à la Convention. Le résumé de ce rapport a été établi conformément aux directives émises en application de la Décision 9/2 adoptées par le CIN à sa neuvième session.

#### Données d'inventaire

#### RESUME DES DONNEES D'INVENTAIRE

3. On trouvera à l'annexe 1 un inventaire des émissions du Royaume-Uni pour 1990 par catégorie de sources. Il s'agit d'une version légèrement révisée du tableau figurant à l'annexe B.1 du rapport du Royaume-Uni, qui tient compte des dernières directives du GIEC.

#### METHODES D'ETABLISSEMENT DE L'INVENTAIRE

- 4. L'inventaire des émissions du Royaume-Uni est publié chaque année depuis 1987. Il répond aussi aux besoins de données liés à la Convention de la CEE sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Les méthodes utilisées reflètent cette évolution. D'une manière générale, pour calculer les coefficients d'émission et autres paramètres, on utilise plutôt les données propres au Royaume-Uni que les valeurs par défaut établies par le GIEC. Mais les spécialistes du Royaume-Uni sont étroitement associés aux efforts concertés entrepris par la CEE, CORINAIR et le GIEC pour comparer et développer les méthodes d'inventaire, ce qui assure une certaine convergence.
- 5. Les principales différences par rapport à la méthodologie du GIEC résident dans le fait que certaines émissions provenant des combustibles de soute utilisés dans les transports aériens sont prises en compte dans le total national, contrairement aux émissions de  ${\rm CO_2}$  des plate-formes pétrolières et gazières offshore. Est également fournie une estimation des émissions de  ${\rm CO_2}$  provenant du drainage des terrains marécageux et de l'extraction de tourbe, lesquels ne figurent pas dans les catégories de sources du GIEC. Des détails supplémentaires sont fournis à l'annexe 1, dans les notes explicatives du tableau.
- 6. La marge d'erreur concernant les coefficients d'émission de  ${\rm CO_2}$  provenant de la combustion de combustibles fossiles ne devrait pas dépasser quelques pour cent; il en va de même pour les données relatives à la consommation de combustibles qui concordent avec les statistiques de l'AIE. Le Royaume-Uni a

estimé l'incertitude concernant les émissions de méthane en combinant, au moyen de l'analyse de Monte Carlo, les jugements d'experts sur la marge d'erreur des coefficients d'émission et les données relatives à l'activité. C'est ce qui a été fait pour les grandes catégories de sources de méthane, et la meilleure estimation globale a été de 5 millions de tonnes, 95 % des essais donnant un résultat compris entre 4 et 6 millions de tonnes. Dans le cas des émissions d'oxyde nitreux, la principale incertitude concerne les émissions provenant des terres agricoles et des déchets animaux, qui varient selon deux ordres de grandeur entre l'estimation faible et l'estimation forte.

7. Pour les autres gaz visés dans l'inventaire du Royaume-Uni, les chiffres des émissions comportent, d'après les estimations, les marges d'erreur suivantes :

NOX	<u>+</u> 30 %
CO	<u>+</u> 40 %
VOC	<u>+</u> 50 %

Ces estimations ont été établies, pour les sources mobiles, en combinant, au moyen de l'analyse de Monte Carlo, les coefficients d'émission et les données relatives à l'activité et, pour les autres sources, à partir simplement de jugements d'experts.

#### Politiques et mesures

#### CONTEXTE GENERAL

- 8. Le Royaume-Uni accepte les obligations qui lui incombent en tant que pays développé Partie à la Convention, y compris l'engagement de prendre des mesures en vue de ramener d'ici à l'an 2000 les émissions des gaz à effet de serre au niveau de 1990. Il a donc élaboré un programme détaillé de mesures visant à lui permettre de respecter cet engagement pour chacun des principaux gaz à effet de serre et les autres engagements découlant de la Convention, notamment en ce qui concerne l'aide aux pays en développement, la protection et le renforcement des puits de carbone, le soutien des travaux de recherche consacrés aux changements climatiques, la promotion de l'éducation et de la sensibilisation du public. Le programme s'articule autour d'une série de mesures visant à limiter les émissions de dioxyde de carbone  $(CO_2)$ , le gaz à effet de serre le plus important.
- 9. Le programme du Royaume-Uni est fondé sur le principe de précaution défini dans la Convention. Le travail du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a montré que la menace d'un changement climatique justifiait l'adoption de mesures avant même que soient apportées des preuves irréfutables quant à la nature et aux effets possibles de l'évolution climatique d'origine anthropique. Le programme du Royaume-Uni met à profit l'importante marge de manoeuvre dont on dispose actuellement pour prendre des mesures efficaces par rapport au coût. Il montre aussi combien il est important d'étudier tous les moyens d'action disponibles, y compris les moyens économiques, les mesures réglementaires, l'action volontaire et l'information.

10. Le gouvernement s'est efforcé d'amener le public à appuyer résolument le programme du Royaume-Uni en l'associant à son élaboration. Un document de travail a été largement diffusé, et au cours du débat qui a suivi, on a examiné le rôle que des particuliers, les entreprises et le secteur public pourraient jouer aux fins de la limitation des émissions, ainsi que les différentes mesures que le gouvernement pourrait prendre à l'appui d'une telle action. Le processus de consultation a fait clairement apparaître que le gouvernement devait jouer le rôle de chef de file et définir le cadre législatif et budgétaire dans lequel s'inscrirait le programme nationale, instaurant ainsi des conditions propices à l'action d'autres entités. C'est là un aspect important de la méthode de partenariat adoptée par le Royaume-Uni.

#### RESUME SUCCINCT DES PRINCIPALES POLITIQUES

11. Les politiques et mesures décrites aux chapitres 3 à 6 du rapport du Royaume-Uni sont énumérées plus loin, dans le tableau 1. Il convient de noter que les données chiffrées correspondant aux effets escomptés des mesures concernant le  $\mathrm{CO}_2$  ne sont pas sommables. Il y aura aussi un chevauchement entre les mesures axées sur l'offre et les mesures axées sur la demande. Dans le tableau 2 qui indique les réductions des émissions de  $\mathrm{CO}_2$  prévues par secteur, il est tenu compte de ce chevauchement et les réductions escomptées au stade de la production d'électricité sont comptabilisées avec celles escomptées au stade de la consommation finale.

# Projections et évaluation des effets

 ${\rm CO_2}$ ,  ${\rm CH_4}$  et  ${\rm N_2O}$ 

- 12. Le scénario de référence choisi pour le programme du Royaume-Uni correspond approximativement à l'hypothèse moyenne dans l'éventail des résultats possibles, d'après les estimations, pour l'année 2000; selon ce scénario, les émissions pourraient atteindre cette année-là un niveau supérieur d'environ 10 MtC à celui de 1990 si aucune mesure n'était prise. En conséquence, le programme vise à réduire les émissions de  $\rm CO_2$  prévues d'environ 10 MtC (6 %) à l'horizon 2000, le but étant de ramener les émission à leur niveau de 1990.
- 13. Pour le  $CH_4$ , il ressort des estimations prises comme base de travail qu'en l'absence de mesures, en l'an 2000, les émissions seront supérieures d'environ 5 % à leur niveau de 1990 (5 Mt). Le programme vise à réduire les émissions de  $CH_4$  d'environ 0,6 Mt au total d'ici à l'an 2000, c'est-à-dire à les ramener à un niveau inférieur de quelque 10 % à celui de 1990.
- 14. L'inventaire du Royaume-Uni montre que la quantité de  $N_2O$  émise en 1990 a été de 0,11 Mt. Si aucune nouvelle mesure n'était prise, celle-ci devrait fléchir légèrement d'ici à l'an 2000. Mais avec les mesures prévues dans le cadre du programme, on compte que les émissions de  $N_2O$ , tomberont à 0,03 Mt en l'an 2000, ce qui représenterait une baisse de 75 % par rapport à 1990.
- 15. En outre, les mesures inscrites au programme devraient entraîner une diminution de 25 % des émissions d'oxydes d'azote, de 35 % des émissions de composés organiques volatils et de 50 % des émissions de monoxyde de carbone, l'élimination des émissions d'halocarbones comme les chlorofluorocarbones et

une diminution de 90 % des émissions de perfluorocarbones comme le tétrafluoride de carbone et l'hexafluoroéthane.

16. Le programme du Royaume-Uni devrait permettre, d'ici à l'an 2000, de ramener les émissions de chacun des principaux gaz à effet de serre à leur niveau de 1990, voire en deça, ce qui représenterait au total, d'après les PRG directs calculés pour le  $\rm CO_2$ , le  $\rm CH_4$ , le  $\rm N_2O$  et les PFC (cf. Premier Rapport d'évaluation du GIEC de 1992), une réduction globale, entre 1990 et 2000, d'environ 5 % du forçage radiatif des gaz à effet de serre émis à partir du territoire national (voir figure 1). Les hexafluorocarbones ne sont pas pris en compte dans ce calcul, les données correspondantes étant encore en cours de compilation).

METHODES ET APPROCHES SUIVIES POUR ETABLIR LES PROJECTIONS (Y COMPRIS LES HYPOTHESES DE BASE ET LE DEGRE D'INCERTITUDE)

- 17. Le Gouvernement du Royaume-Uni a établi pour le CO<sub>2</sub> une série de projections indiquant l'évolution possible des émissions à plus long terme, c'est-à-dire jusqu'en 2020 en l'absence de mesures. Cette série est dérivée de l'analyse économique et statistique du marché de l'énergie. Elle reflète des hypothèses différentes quant à l'évolution possible des prix des combustibles et du taux de croissance économique. Elle traduit les incertitudes concernant la manière dont les émissions de CO<sub>2</sub> pourraient évoluer à plus long terme. Pour élaborer un programme qui lui permette de respecter les engagements découlant de la Convention, le Royaume-Uni a choisi comme fil conducteur, un scénario représentatif correspondant approximativement à l'hypothèse moyenne dans l'éventail des valeurs pour l'an 2000. Ce scénario de référence a pour base des prix de l'énergie assez stables et un taux de croissance économique d'environ 2,25 % par an. Selon ce scénario, les émissions de CO<sub>2</sub> auront dépassé en l'an 2000 leur niveau de 1990 d'environ 10 MtC.
- 18. Pour ce qui est du méthane et de l'oxyde nitreux, le principal élément d'incertitude concernant l'évolution des émissions au cours des années à venir réside dans l'estimation de ces émissions. Aussi une indication de la marge d'incertitude est-elle donnée plus haut au paragraphe 6, ou il est question de l'imprécision des données d'inventaire. Les estimations prises comme base de travail pour ces gaz sont dérivées de l'analyse de l'inventaire; des projections ont été établies à partir des données relatives à l'activité et les coefficients d'émission ont été modifiés pour tenir compte des mesures de réduction adoptées.
- 19. Les estimations concernant le  $NO_x$ , le CO et les COV sont également le résultat de projections que l'on a établies à partir de l'analyse de l'inventaire en utilisant, au besoin, les données relatives à la consommation de combustibles qui permettent de projeter les émissions de  $CO_2$  et en tenant compte de l'effet des initiatives nationales et internationales en faveur d'une réduction des émissions sur les coefficients d'émission.

#### Ressources financières et technologie

#### CONTRIBUTIONS AU MECANISME FINANCIER

20. Le Royaume-Uni a versé 40,3 millions de livres sterling pour contribuer au financement de la Phase pilote du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) au cours de la période de trois ans qui s'est achevée au mois de juillet 1994. En mars 1994, le pays a versé une nouvelle contribution de 89,5 millions de livres aux fins de la restructuration et de la reconstitution des ressources du FEM pour la période allant de juillet 1994 à juin 1997, ce qui fait de lui le cinquième contribuant au Fonds.

#### AIDE BILATERALE, REGIONALE ET MULTILATERALE

- 21. Le Royaume-Uni apporte aux pays en développement une assistance bilatérale de plus de 1 milliard de livres par an. En 1992/1993, plus de 124 millions de livres ont été dépensés pour des projets, la valeur totale des engagements dépassaient 100 000 livres lorsque la protection de l'environnement était l'un de leurs principaux objectifs. Plus de 46 millions de livres ont été alloués à des projets d'efficacité énergétique et plus de 21 millions de livres à des projets d'aménagement forestier durable. Dans le cadre de son programme d'aide au secteur forestier, le Royaume-Uni apporte actuellement son appui à environ 200 projets en cours de réalisation ou d'élaboration -, appui dont le coût global s'élève à quelque 150 millions de livres. Il a également fourni au total plus de 3,5 millions de livres pour financer des études sur les changements climatiques au Bangladesh, au Brésil, au Ghana, au Kenya et au Zimbabwe.
- 22. Parmi les projets d'efficacité énergétique en cours figurent un programme de 90 millions de livres visant à accroître l'efficacité de la production et du transport de l'énergie dans l'Ouest et le Sud de l'Inde, un accord avec l'Indonésie prévoyant l'octroi d'un prêt de 64 millions de livres, assorti de conditions libérales, en vue de la construction d'une centrale gaz à cycle mixte, économe en combustible, ainsi qu'un projet visant à aider la Chine à déterminer comment réduire les dommages causés à l'environnement du fait des besoins énergétiques de l'industrie locale et du secteur du logement.
- 23. Le Royaume-Uni apporte une aide spécialisée à l'Europe orientale par l'intermédiaire du Know How Fund (KHF), qui administre un programme triennal de 5 millions de livres, visant à résoudre des problèmes environnementaux en Europe centrale et orientale, dans l'ex-Union soviétique et dans les Etats baltes.
- 24. Par ailleurs en 1993/1994, le Royaume-Uni a alloué 860 millions de livres à des programmes d'assistance multilatérale et régionale auxquels participent le Groupe de la Banque mondiale, les organismes des Nations Unies, la Communauté européenne et les banques régionales pour le développement, qui tous, financent dans les pays en développement des projets ayant trait aux objectifs de la Convention. Le Royaume-Uni a participé au financement du Programme PHARE (CE) d'assistance à l'Europe centrale et orientale à hauteur de 16 % de son coût, qui s'élève à 850 millions de livres.

#### TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

25. Parmi les différentes formes d'aide au transfert de technologie on peut mentionner l'initiative de partenariat technologique (Technology Partnership Initiative), lancée en mars 1993 pour une période de trois ans dans le but de créer des conditions plus propices à l'intensification des transferts réussis d'écotechnologies aux conditions du marché vers les pays en développement, les contributions (avec 13 autres pays) au Système d'échange d'informations technologiques sur les gaz à effet de serre (GREENTIE) de l'OCDE/AIE et les contributions au programme de partenariat européen pour l'investissement de la Communauté européenne (European Investment Partners Scheme), qui facilite le transfert de technologie avec les pays asiatiques, latino-américains et méditerranéens.

#### Autres questions

#### EVALUATION DE LA VULNERABILITE ET MESURES D'ADAPTATION

- Une étude globale des incidences possibles des changements climatiques au Royaume-Uni a été réalisée par le UK Climate Change Impacts Review Group (groupe chargé d'examiner les incidences des changements climatiques). Le rapport de ce groupe intitulé "The Potentials Effects of Climate Change in the UK", et publié en 1991, traite notamment des effets des changements climatiques sur le niveau de la mer, les sols, la flore, la faune et les paysages, l'agriculture, les régions côtières, l'industrie de l'eau, l'énergie, l'extraction minière, les activités manufacturières, la construction, le transport, le secteur financier, les loisirs et le tourisme. Le gouvernement continue de financer de grands projets de recherche pour évaluer les incidences possibles des changements climatiques au Royaume-Uni notamment par l'intermédiaire du Natural Environment Research Council (NERC) et de l'Agriculture and Food Research Council. Une partie de ces travaux vise à évaluer les incidences possibles des changements climatiques sur la croissance des cultures, et sur la fréquence des invasions de parasites et des maladies, et à déterminer les possibilités susceptibles de se présenter et les défis éventuels à relever par suite de l'évolution des marchés agricoles dans d'autres parties du monde. En outre, la MAFF finance des travaux portant sur les incidences de l'élévation du niveau de la mer et sur les moyens de parer à ce phénomène et surveille les variations du niveau de la mer.
- 27. Le Royaume-Uni aidera aussi les pays en développement particulièrement vulnérables face aux effets néfastes des changements climatiques à supporter le coût de l'adaptation requise.

## RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTEMATIQUE

28. Le Royaume-Uni a dirigé les travaux du Groupe de travail I du GIEC - évaluation scientifique de l'évolution du climat - depuis sa création en 1988, en en assurant d'abord la présidence, puis la coprésidence en la personne de Sir John Houghton, ainsi que le secrétariat technique. Le Royaume-Uni apporte aussi son soutien aux contributions de scientifiques, d'économistes et autres spécialistes aux activités du GIEC ayant trait à l'évaluation des incidences des changements climatiques et sur les stratégies d'adaptation et de parade. Il contribue en outre au financement des programmes

de recherche de l'Organisation météorologique mondiale, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de la Commission océanographique intergouvernementale et du Conseil international des unions scientifiques.

29. Les crédits que le Royaume-Uni consacre à la recherche sur les changements climatiques ont augmenté de plus de 50 %, passant de 90 millions de livres à 140 millions de livres en quatre ans, à savoir de 1989/90 à 1992/93. Les activités de recherche sont coordonnées par l'Inter-Agency Committee on global Environmental Change (IACGEC), qui a mis en place le UK Global Environmental Network for Information Exchange (GENIE), pièce maîtresse d'un réseau réparti de banques de données relatives à l'évolution de l'environnement mondial du point de vue des sciences naturelles et sociales. Le gouvernement appuie le NERC, le Meterological Office (y compris le Hadley Centre for Climate Prediction and Research) et des organismes de recherche indépendants tels que la Climatic Research Unit de l'University of East Anglia. Ces organismes sont à la pointe du progrès en ce qui concerne la surveillance, la modélisation, la prévision et la recherche en matière de changements climatiques.

#### EDUCATION, FORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

Depuis 1990, le Royaume-Uni a dépensé environ 130 millions de livres pour sensibiliser le public au problème de l'efficacité énergétique et de l'utilisation rationnelle des combustibles et lui prodiguer des conseils en la matière. On peut mentionner notamment à cet égard les programmes d'information et les campagnes publicitaires de l'Energy Efficiency Office, le programme de partenariat pour le CO2, la diffusion d'informations sur l'efficacité énergétique et le financement de projets spécifiques d'organisations non gouvernementales. Les entreprises collaborent avec le secteur public à l'action entreprise dans ce domaine par le biais du programme de partenariat pour le  ${\rm CO_2}$  "Making a Corporate Commitment" (Campagne en faveur de l'engagement des entreprises), d'un programme de conseils et d'information en matière d'énergie, d'un programme d'aide à la gestion de l'énergie (Energy Management Assistance scheme) à l'intention des petites entreprises et d'un programme de conseils pour la prise en compte des impératifs d'efficacité énergétique au stade de la conception des installations (Energy Design Advice Scheme). On s'efforce aussi d'atteindre les particuliers en organisant des campagnes publicitaires, notamment sur le thème "Aider la Terre en commençant chez soi" ("Helping the Earth Begins at Home"), en publiant des brochures telles que "Motoring and the Environment" et de la plaquette "New Car Fuel Consumption", et en fournissant des dossiers d'information pour des projets scolaires.

#### Considérations spéciales

31. Le Royaume-Uni n'a aucune considération spéciale à faire valoir au titre des paragraphes 6 et 10 de l'article 4 de la Convention.

TABLEAU 1 : RECAPITULATION DES PRINCIPALES POLITIQUES

Réduction escomptée en 2000 (estimations approximatives)	1,5 MtC	2,5 MtC	Renforce d'autres programmes	Pas encore déterminée	0,15 MtC (entreprises incluses)	0,35 MtC	0,15 MtC	0,5 MtC	0,8 MtC
Indicateurs intermédiaires de progrès									
Etat actuel	Première phase achevée (8 % de TVA); deuxième phase prévue pour le 1er avril 1995 (17,5 % de TVA)	Fonds créé	En vigueur	Programmes CE en vigueur	En vigueur	En préparation	En vigueur	En vigueur	En vigueur
Moyen d'action	Economique	Economique	Information/éducation	Information/éducation	Réglementaire	Réglementaire	Réglementaire	Information/éducation/ action volontaire	Information/éducation/ action volontaire
Objectif	Utilisation plus efficace du fuel domestique	Utilisation plus efficace du fuel domestique	Utilisation plus efficace du fuel domestique	Sensibiliser le consommateur à l'efficacité énergétique	Accroître l'efficacité énergétique des chaudières	Accroître l'efficacité énergétique des biens de consommation	Accroître l'efficacité énergétique des logements	Accroître l'efficacité énergétique des entreprises	Accroître l'efficacité énergétique des petites entreprises
Politique ou mesures	Introduction de la TVA sur le fuel domestique	Energy Saving Trust (Fonds pour les économies d'énergie)	Conseils/informations en matière d'efficacité énergétique	Eco-étiquetage et spécification du rendement énergétique	Directive CE sur les normes applicables aux chaudières	Elargissement du programme d'économies de la CE ("EC SAVE")	Révision des Règlements de la construction	Campagne en faveur de l'engagement des entreprises + Bureaux régionaux de l'efficacité énergétique	Programme d'aide à la gestion de l'énergie (Energy Management Assistance Scheme) et Programme visant à promouvoir l'adoption de la meilleure pratique (Best Practice Programme)
Secteur	Ménages (logement)							Entreprises (industrielles/ commerciales)	
Gaz	Emissions de CO <sub>2</sub>								

Réduction escomptée en 2000 (estimations approximatives)	Incluses dans le secteur domestique	0,2 MtC	Pas encore déterminée	0,1 MtC	1,0 MtC	0,5 MtC	1,0 MtC
Indicateurs intermédiaires de progrès							
Etat actuel	En préparation	En vigueur	A I' étude	En vigueur	Objectif fixé	Chiffre fixé	Objectif fixé
Moyen d'action	Economique	Information/éducation	Réglementaire	Réglementaire	Action publique/volontaire	Réglementaire	Action publique/volontaire
Objectif	Accroître l'efficacité énergétique des petites entreprises	Accroître l'efficacité énergétique des locaux d'entreprise neufs/modernisés	Accroître l'efficacité énergétique des bureaux/ équipements commerciaux	Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments d'entreprise	Accroître l'efficacité énergétique du secteur public	Réduire les émissions de CO <sub>2</sub>	Accroître l'efficacité énergétique
Politique ou mesures	Programmes du Fonds pour les économies d'énergie (Energy Saving Trust) à l'intention des petites entreprises	Programme de conseils pour la prise accroître l'effic en compte des impératifs d'efficacité énergétique des énergétique au stade de la locaux d'entrepr conception des installations (Energy neufs/modernisé Design Advice Scheme)	Programme "EC SAVE" (projet)	Révision des Règlements de la construction	Objectifs fixés en matière d'efficacité énergétique	Porter le chiffre des énergies renouvelables à 1 500 MW d'ici à l'an 2000	Relever l'objectif pour les centrales à cycle mixte à 5 000 MW d'ici à l'an 2000
Secteur					Secteur public	Production/ fourniture d'électricité	
Gaz		Emissions de CO <sub>2</sub>					

Réduction escomptée en 2000 (estimations approximatives)		2,5 MtC	Pas encore déterminée	Pas encore déterminée	Pas encore déterminée	2,5 MtC (absorption par les nouvelles forêts)		0,7 Mt	
Indicateurs intermédiaires de progrès									
Etat actuel	En vigueur	Engagement pris par le gouvernement	En vigueur	En cours	En vigueur	En cours	En vigueur	En vigueur	A l'étude
Moyen d'action	Economique	Economique	Réglementaire/Directives gouvernementales	Action publique	Action publique/Action volontaire	Economique (subvention publique)	Partenariat/réglementaire	Réglementaire	Economique
Objectif	Réduire la consommation de carburant et les émissions de CO <sub>2</sub> du transport routier	Réduire la consommation de carburant et les émissions de CO <sub>2</sub> du transport routier	Accroître l'efficacité de transport dans les zones nouvellement aménagées/ réduire les besoins de déplacement	Accroître l'efficacité énergétique du transport routier/encourager l'utilisation des transports en commun	Sensibiliser les acheteurs	Renforcement des puits de CO <sub>2</sub>	Réduire les déchets mis en décharge	Réduire les déchets mis en décharge	Réduire les déchets mis en décharge
Politique ou mesures	Augmentation de 19-21 % des taxes sur les carburants pour véhicules routiers en 1993	Augmentation annuelle de 5 % en valeurs réelles des taxes sur les carburants pour véhicules routiers dans les années à venir	Nouvelles directives relatives à l'aménagement du territoire et à la planification des transports (PPG 13)	Programmes de gestion de la circulation	Conseils aux automobilistes avec, par exemple, la plaquette "New Car Fuel consumption"	Boisement	Promouvoir la réduction de la production de déchets et leur recyclage	Développer la valorisation énergétique des déchets	Taxe de mise en décharge
Secteur	Transport					Foresterie	Mise en décharge		
Gaz					Emissions de CO <sub>2</sub>	Puits de CO <sub>2</sub>	Emissions de $CH_4$		

Réduction escomptée en 2000 (estimations approximatives)			0,1 Mt	Pas encore déterminée	0,05 Mt	60 kt	1,4 kt	0,3 Mt	0,4 Mt
Indicateurs intermédiaires de progrès									
Etat actuel	En préparation	En vigueur	En vigueur	En cours	En cours	En vigueur	En vigueur	En vigueur	En vigueur
Moyen d'action	Réglementaire	Réglementaire	Economique	Action volontaire	Action volontaire	Réglementaire/ action volontaire	Economique	Réglementaire	Réglementaire
Objectif	Réduire les déchets mis en décharge/contrôler les émissions des sites de décharge	Renforcer les mesures de lutte contre la pollution et promouvoir la valorisation énergétique	Réduire les troupeaux laitiers	Réduire les émissions de méthane	Réduire les émissions de méthane	Réduire les émissions d'oxyde nitreux de l'industrie du nylon	Réduire l'utilisation des engrais	Réduire les émissions de NO <sub>x</sub> provenant de la production d'électricité	Réduire les émissions de $NO_x$ des véhicules
Politique ou mesures	Réviser les dispositions relatives à l'octroi de licences pour la gestion de déchets	Réviser les directives relatives à la politique de planification	Réforme de la politique agricole commune	Utilisation du méthane	Réduction des fuites	Lutte contre la pollution	Réforme de la politique agricole commune	Directive CE relative aux grandes installations de combustion	Normes CE relatives aux émissions provenant des véhicules
Secteur			Agriculture	Industrie charbonnière	Distribution de gaz	Industrie	Agriculture	Energie	Transport
Gaz						Emissions de $N_20$		Emissions de NO <sub>x</sub>	

Etat actuel Indicateurs en 2000 en 2000 de progrès de progrès approximations	En vigueur 0,55 Mt	En vigueur 0,55 Mt	En vigueur 3,5 Mt	En vigueur Pas encore déterminée	A l'étude Pas encore déterminée	A l'examen as encore déterminée	Programme en 270 t vigueur	
Moyen d'action	Réglementaire	Réglementaire E	Réglementaire	Réglementaire E	Réglementaire/ A action volontaire	Action volontaire A	Réglementaire/ action volontaire v	
Objectif	Réduire les émissions de COV	Réduire les émissions de COV des véhicules	Réduire les émissions de CO des véhicules	Contrôler l'élimination de HFC	Réduire les émissions de HFC	Réduire les émissions de HFC	Réduire les émissions de CH <sub>4</sub> et de C <sub>2</sub> F <sub>6</sub> provenant des industries de l'aluminium	
Politique ou mesures	Loi de 1990 sur la protection de l'environnement	Normes CE relatives aux émissions des véhicules	Normes CE relatives aux émissions des véhicules	Contrôle de l'élimination des déchets	Réduction des émissions provenant de la production de HCFC	Contrôles volontaires des émissions provenant de l'utilisation de HFC	Lutte contre la pollution	
Secteur	Industrie	Transport	Transport	Industrie			Industrie	
Gaz	Emissions de COV		Emissions de CO	Emissions de HFC			Emissions de CH <sub>4</sub> et de C <sub>2</sub> F <sub>6</sub>	

### TABLEAU 2 : ETAT RECAPITULATIF DES REDUCTIONS DE CO2

Secteur	Mesure	Réduction escomptée des émissions d'ici à l'an 2000, MtC
Consommation d'énergie des ménages		4
	- Introduction de la TVA sur le fuel domestique	
	- Nouveau Fonds pour les économies d'énergie (Energy Saving Trust)	
	- Conseils/informations en matière d'efficacité énergétique, y compris la campagne sur le thème "Aider la Terre en commençant chez soi" (Helping the Earth Begins At Home)	
	- Eco-étiquetage	
	- Programme EC SAVE (normes applicables aux appareils ménagers)	
	- Révision des Règlements de la construction pour renforcer les prescriptions en matière d'efficacité énergétique	
Consommation d'énergie des entreprises		2,5
	<ul> <li>Conseils/informations en matière d'efficacité énergétique :</li> <li>Campagne en faveur de l'engagement des entreprises (Making a Corporate Commitment)</li> <li>Programme visant à promouvoir l'adoption de la meilleure pratique (Best Practice Programme)</li> <li>Bureaux régionaux de l'efficacité énergétique (Regional Energy Efficiency Offices)</li> <li>Programme d'aide à la gestion de l'énergie (Energy Management Assistan Scheme)</li> </ul>	re
	- Programmes du Fonds pour les économies d'énergie (Energy Saving Trust) à l'intention des petites entreprises	
	- Programme de conseil pour la prise en compte des impératifs d'efficacité énergétique au stade de la conception des installations (Energy Design Advice Scheme)	
	- Programme EC SAVE (Normes applicables aux machines de bureau) (projet)	
	Révision des Règlements de la construction pour renforcer les prescriptions en matière d'efficacité énergétique	
Consommation d'énergie dans le secteur public		1
	- Objectifs pour les autorités centrales et locales et pour les organismes du secteur public	
Transport	<ul> <li>Relèvement des taxes sur les carburants des véhicules routiers et engagement pris par l'Etat d'accroître d'au moins 5 % en moyenne (en valeur réelle) le montant de ces taxes dans les budgets futurs</li> </ul>	2,5
Total		10

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF AUX FINS DES INVENTAIRES NATIONAUX DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (1990)

		TABLEAU RECAPII	FULATIF AUX FINS I	DES INVENTAIRES I	NATIONAUX DES EI (Gg)	TABLEAU RECAPITULATIF AUX FINS DES INVENTAIRES NATIONAUX DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (Gg)	EFFET DE SERRE		
CATEGC EFFET D	CATEGORIES DE SOURCES ET DE PUITS DE GAZ A EFFET DE SERRE	. DE PUITS DE GAZ A	Co <sub>2</sub> exprimé en C	CO <sub>2</sub>	CH₄	$N_2O$	NO×	00	COVNM
Total (nei	Total (net) des émissions nationales	les	158 255	580 268	4 844	109,j	2 779	6 701	2 691,m
1. Ens la c	Ensemble du secteur énergétique (é la combustion et émissions fugaces)	Ensemble du secteur énergétique (émissions dues à la combustion et émissions fugaces)							
	A.	Activités de combustion							
			Indus <b>6æ6æ</b> l'énergie et d <b>2</b> 29 784 transformation	gie et d <b>2</b> 29 784	5	þ	835	29	14
			Industres (COITI)	94 851	7	d	183	63	2
			Transport3,c	120 681,c	11	8	1 559,c	6 066,c	1 142,c
			Secte 8r296nmercial/institutio6004119	l/institutiঞ <b>ঞ</b> ৰা19	2	d	56	8	1
			Loge@ter#97	79 922	49	d	89	286	40
			Agricul WBB/forester e	e 2 688	0,1	d	4	1	0,1
			Divers d	р	(3)	3,k	р	р	d
			Combu¢ajon de biomasse pour la(e) production d'énergie	nasse pour la(e)	(e)	(e)	(e)	(e)	(e)
	B.	Emissions fugaces							
			Rése <b>áu5/46/9</b> transport et de 5 6 distribution du pétrole et du gaz naturel	ort et de 5665,r ile et du gaz	481	(e)	51	L	308
			Industrie charbonnière	ère	756				(e)
2. Auti	Autres activités de production industrielle (CITI)	on industrielle (CITI)							
	A.	Métaux ferreux							
	B.	Métaux non ferreux							
	Ċ	Produits chimiques inorganiques	ganiques				6		
	D.	Produits chimiques organiques	aniques		(5)	80			295
	ші	Matières minérales non métalliques	métalli <b>ques</b> 4	7 421					
	щ	Divers	1 659,f	6 084,f	0,5		12	220	38

	TABLEAU RECAPII	FULATIF AUX FINS D	ES INVENTAIRES N	S NATIONAUX DES EN (Gg)	TABLEAU RECAPITULATIF AUX FINS DES INVENTAIRES NATIONAUX DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (Gg)	EFFET DE SERRE		
CATEGORIES DE SOURCES ET DE PUITS DE GAZ A EFFET DE SERRE	E PUITS DE GAZ A	Co <sub>2</sub> exprimé en C	CO <sub>2</sub>	CH₄	$N_2O$	NOx	00	COVNM
3. Utilisation de solvants								
A.	Application de peinture			(e)	(e)	(e)	(e)	278
B.	Dégraissage et nettoyage à sec	ge à sec		(e)	(e)	(e)	(e)	57
Ü	Fabrication/transformation de portiniques	on de produits		(e)	(e)	(e)	(e)	40
D.	Divers			(e)	(e)	(e)	(e)	377
4. Agriculture								
A.	Fermentation entérique			1077				
B.	Déchets animaux			485,q	14,1			
.C	Riziculture			na	na			
D.	Terres agricoles			h	4,1			
ij	Brûlage de déchets agricoles	icoles		(18)	0,2			
ъ	Brûlage de savanne	na	na	na	na	na	na	
5. Evolution de l'utilisation des sols et foresterie	Is et foresterie							
A.	Déboisement et brûlage in situ forêts déboisées	in situ desa	na	na	na	na	na	
B)	Conversion des herbages	es (0 ± 500,g)	$(0 \pm 1883,g)$					
Ö	Abandon de terres aménagées (t)	nagées (t)	(t)					80,m
D.	Forêts aménagées	(-2 500)	(-9 167)					
Ö	Divers	u	n					
6. Déchets								
Y.	Décharges	750,v	2 750,v	1900				19
æi	Eaux usées			71,i				
Ú	Divers	С	u					С

# Notes explicatives

Les chiffres figurant dans les colonnes ayant été arrondis, le total ne correspond pas nécessairement à la somme de ces chiffres.

- Lorsque les chiffres sont entre parenthèses, c'est que la catégorie de sources en question n'est pas prise en compte dans le total des émissions nationales indiqué en haut du tableau.
- Exprimées en équivalents de NO<sub>2</sub>
- Y compris les émissions dues aux mouvements au sol, à l'atterrissage et au décollage des aéronefs sur une distance maximale de 1 km et les émissions provenant du trafic maritime dans les eaux côtières britanniques
  - <12 miles). Les émissions de dioxyde de carbone provenant de ces deux sources représentent : 713 GgC et 944 GgC, respectivement.
- Sont comprises dans le chiffre indiqué sous la rubrique "Secteurs commercial/institutionnel". σ
  - Pas d'estimation, mais l'on considère que les émissions sont faibles. Φ
- Voir le paragraphe B 4.10 du rapport principal
- Les terres agricoles pourraient constituer un puits net de méthane. <del>1</del> в 4
- Selon les dernières estimations de l'Association des services de l'eau (Water Services Association), les émissions de méthane provenant de l'élimination des boues d'épuration sont peut-être
  - surestimées dans des proportions pouvant atteindre 20 %.
- Dans l'estimation établie par UK-NAEI, des émissions d'oxyde nitreux (175 Gg actuellement) sont comprises les émissions provenant de tous les sols. Pas de séries chronologiques.
  - Toute forme de combustion, véhicules exceptés.
- D'après les nouvelles données du GIEC, les émissions pour le Royaume-Uni d'oxyde nitreux s'établissent comme suit : 3,5 Gg provenant des déchets animaux, 5,7 Gg provenant des engrais utilisés pour les terres agricoles et 1,3 Gg provenant de la fixation naturelle de l'azote par les cultures et les herbages. D'après l'estimation révisée et non publiée de UK-NAEI, le flux total de N<sub>2</sub>0 émis par l'ensemble des sols du Royaume-Uni est de 40 Gg, chiffre qui comprend les émissions de fond naturelles des terres non agricoles.
  - Ne sont pas incluses dans le total les émissions naturelles provenant de la croissance des forêts, soit 80 Gg.
- Prises en compte dans les émissions dues à d'autres formes de combustion sous la rubrique "divers"
- D'après les nouvelles données du GIEC, au Royaume-Uni, les émissions de méthane provenant des déchets animaux atteindraient 109 Gg.
- Y compris les émissions provenant de la combustion de gaz en torchère, mais non compris les autres émissions des plates-formes pétrolières offshore. E c 0 0 - 0 + >
  - Sont comprises les émissions provenant de la conversion des herbages.

Drainage des terrains marécageux et extraction de tourbe.

Les émissions provenant de la combustion en torchère des gaz des décharges sont comprises dans le total des émissions de CO<sub>2</sub> bien qu'une partie puisse être d'origine naturelle.